



FORMATION EN PRÉSENTIEL

BILAN DE COMPETENCES 24H – NEUROATYPICITE

Dernière mise à jour le 25/10/2023.

OBJECTIF

La finalité du bilan de compétences à travers l'apprentissage d'une démarche approuvée est de définir ou de confirmer un projet professionnel, d'envisager des possibilités de changement et, le cas échéant, d'élaborer un projet de formation ou de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Ce bilan, dans son déroulement et sa méthodologie, est conforme au cahier des charges du bilan de compétences tel qu'il est défini dans le texte de loi du Code du travail (article R 900-1 à R 900-9).

		NCER	

Dédié aux profils neuroatypiques nécessitant une évaluation psychométrique, ce bilan ajoute une évaluation des aptitudes cognitives à la démarche standard. Il explore les compétences professionnelles en tenant compte des particularités cognitives et psychologiques de l'individu.

Tarif	2600 € HT par participant		
Réf.	BC24NA		
Contact	0648783194 cabinet.sdugue@gmail.com https://cabinetsdugue.com		

PRÉ-REQUIS

Aucun

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur inscription, entrées/sorties permanentes

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

- Formation individuelle
- En présentiel ou en visio (Google Meet, Skype)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible aux personnes en situation de handicap

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Supports méthodologiques
- 10 à 15h de travail individuel
- Plateforme d'orientation
- Ressources documentaires
- Réseau de professionnels
- Tests validés scientifiquement
- Pédagogie adaptée
- Test de QI







PROGRAMME

La durée du bilan de compétences est de 24H, à raison de 12 entretiens en face-à-face de 2 heures en moyenne. L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.

Le bilan de compétences s'articule en 3 phases distinctes, après un entretien préalable de présentation du bilan et de la démarche. La durée de ces phases varie selon les besoins de la personne.

- La phase préliminaire a pour objet d'analyser la nature des besoins de la personne.
- La phase d'investigation permet d'analyser les compétences professionnelles et personnelles de la personne, d'inventorier ses centres d'intérêt de mieux appréhender ses traits de personnalité et son mode de fonctionnement relationnel, d'identifier ses valeurs et contre-valeurs, ses leviers motivationnels, de prendre conscience de ses capacités et de mener une réflexion lucide sur son évolution professionnelle et personnelle. Par cette mise en évidence de son potentiel et de ses priorités professionnelles, il est alors possible d'analyser les différentes pistes en les confrontant à la réalité de ses contraintes personnelles mais aussi à la réalité de son environnement socioéconomique.
- La phase de conclusion permet de récapituler de manière détaillée les résultats de la phase d'investigation, de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de son projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation, de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

RÉSULTATS ATTENDUS

À travers cette introspection et l'appropriation de cette démarche, la personne va acquérir de nouvelles connaissances en termes :

- D'identification et de valorisation de ses spécificités
- De mise en avant de ses hard skills, de ses soft skills mais aussi de ses mad skills
- D'affirmation de soi et de positionnement professionnel
- De compréhension de ses valeurs et contre-valeurs et de ses leviers et freins motivationnels
- D'analyse des facteurs de stress et de recours à des stratégies de coping
- De compréhension des choix professionnels et du fil conducteur entre ses expériences
- De redéfinition des priorités de vie
- De validation d'une réorientation professionnelle
- D'étude de faisabilité d'un projet
- D'élaboration d'un projet professionnel tenant compte de ses aspirations et ses aptitudes physiques, psychologiques, sensorielles et cognitives
- De projection dans une perspective de changement
- De prise de confiance en soi et de cohérence interne

LES PLUS

Suivi post-bilan Bilan à 6 mois sur l'évolution du projet et de la situation. Entretien possible.





INTERVENANT(S)

ÉVALUATION

ATTRIBUTION FINALE

Stéphanie DUGUÉ Psychologue du travail et des organisations

N°ADELI: 67930542

Habilitée IPRP par la DIRECCTE Consultante en entreprise, spécialisée dans l'accompagnement des profils neuro-atypiques Document de synthèse co-rédigé

Attestation de bilan de compétences